

Union Confédérale des Médecins Salariés de France

**Syndicat National des Médecins
de Protection Maternelle et Infantile (S.N.M.P.M.I)**

Siège Social, secrétariat :
65/67 rue d'Amsterdam
75008 PARIS
e.mail : snmpmi@free.fr
tél : 01 40 23 04 10
fax : 01 40 23 03 12

Paris le 07 mars 2007

CONVOCAION A TOUS LES ADHERENTS

Cher Confrère, chère Consœur,

Nous vous invitons à participer à notre Assemblée Générale annuelle qui aura lieu le :

**Samedi 24 mars 2007
de 9h00 à 17h00
FACULTE DE MEDECINE
LARIBOISIERE ST LOUIS
Salle 1.19
10 avenue de Verdun
75010 PARIS
(métro : Gare de l'Est)**

Ordre du jour :

- 1- Rapport moral,
- 2- Rapport Financier,
- 3-Discussion d'un **document d'orientation** où nous parlerons du contexte actuel : les nouveaux textes de loi sur la protection de l'enfance et la prévention de la délinquance, le rapport IGAS sur la PMI en France, les recommandations de l'HAS ; quelles conséquences pour le travail en P.M.I. ? quelles réponses de notre part ? En particulier la demande d'un alignement du statut des médecins territoriaux sur celui des médecins inspecteurs de santé publique. Quelles actions le SNMPMI doit-il mettre en place dans l'année à venir pour l'amélioration de la situation des médecins de PMI et pour la défense de la qualité du travail de prévention ?
- 4-Vote du Comité de coordination. Propositions de l'évolution pour la présidence du syndicat : nous réfléchissons à une co-présidence partagée entre trois personnes.
- 5-Colloque 2007
- 5-Questions diverses

Différents documents pour l'A.G. seront disponibles sur le site du syndicat www.snmpmi.org dans les jours à venir, vous pourrez les télécharger et les étudier avant le 24 mars prochain

Nous espérons que vous pourrez venir nombreux à cette Assemblée Générale, lieu d'échanges où vous pourrez apporter vos idées, exprimer vos attentes. Le syndicat a besoin de la participation du plus grand nombre à ce moment de décisions, nous vous incitons donc à venir y apporter votre contribution.

Vous avez reçu fin janvier les documents statutaires pour faire acte de candidature au Comité et au bureau ainsi que pour vous faire représenter si vous ne pouvez pas venir.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'accepter Cher Confrère, Chère Consœur, nos salutations confraternelles.

**Pour le bureau
Colette BAUBY**